

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2015

Publication : 23/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

COMMUNE de SERRA DI FERRO
Arrondissement d'AJACCIO
Canton de Sainte Marie Sicché

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : réhabilitation des infrastructures d'alimentation en eau potable suite au schéma directeur - recherche de financement

L'an deux mil quinze, le 19 septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Martine CHIARELLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Pouvoirs : Marie-Pierre BARTOLI a donné pouvoir à Antoine GIORGI

Absents : Olivier BURESI, Coralie MANCINI

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste SANTONI

N° : 15/39

Convocation le : 11 septembre 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 22 octobre 2015

Publication : 22 octobre 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Le Maire dépose sur le bureau une étude d'avant-projet dressé par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGIO dont le montant s'élève à la somme de **2 250 000,00 € HT** et **2 480 298,05 € TTC** se répartissant comme suit :

	Euros
Estimation prévisionnelle	1 935 980,50 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	170 000,00 €
Missions complémentaires	13 500,00 €
Aléas et imprévus	130 519,50 €
Dépense subventionnable	2 250 000,00 €
TVA	230 298,05 €
TOTAL	2 480 298,05 €

Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de ces travaux.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subventions	%	Euros
L'Etat (PEI)	83 %	1 867 500,00 €
Collectivité Territoriale de Corse		
Département de la Corse du Sud		
Agence de l'eau		
Part contributive de la commune y compris TVA		612 798,05 €
TOTAL		2 480 298,05 €